

N° 36 bis - Novembre 2012

L'AFPEP-SNPP a besoin de votre soutien

Tant au regard des faits que des revendications au bénéfice de la profession, l'AFPEP-SNPP cultive l'indépendance. Nous organisons nos colloques et réunions sans l'aide de l'industrie pharmaceutique, nos programmes de formation sont bénévoles, l'engagement des membres du bureau et du conseil d'administration ne l'est pas moins, nos prises de position découlent de notre éthique. Cette indépendance a un prix.

Nos récentes rencontres avec la CNAM et de hauts conseillers du pouvoir en place nous ont permis de vous informer de l'attitude des tutelles à l'égard de la télétransmission, du paiement à la performance, des sanctions encourues, des recours possibles et ont confirmé le rôle que nous avons joué dans l'augmentation récente du CNpsy.

Nous avons pu faire entendre nos craintes concernant l'établissement de la réforme articulée autour de loi HPST, celle du 5 juillet 2011 et du plan « santé mentale » et rendez-vous sont pris avec le ministère en charge de la santé pour tenter de traduire par voie législative les réflexions des praticiens de terrain. Les « fondamentaux » de nos pratiques mais aussi ce qui pourrait nous empêcher de travailler, a été largement souligné.

L'année à venir sera décisive. Jugés en partie anticonstitutionnels, des éléments de cette réforme devront être transformés et repasser devant le parlement mais, surtout, il semble notable que le gouvernement pourrait avoir le souci d'imprimer sa marque au cœur d'une réforme d'une telle ampleur.

L'AFPEP-SNPP a besoin de votre soutien pour continuer son action, représenter vos intérêts et l'éthique de notre profession.

Nous vous incitons à adhérer, à faire adhérer, à maintenir le soutien à notre syndicat.

Nous vous incitons à nous rejoindre tant au plan local que national, à nous faire part de vos remarques, à nous prévenir des mesures administratives engagées à votre encontre, à vous inscrire et faire inscrire les collègues sur notre « mailing-list » afin de permettre la diffusion la plus large possible de notre « news-letter ».

Les cotisations sont la condition d'existence de notre syndicat. Cotisez et faites cotiser autour de vous.

Vous remerciant de votre soutien.

Cordialement.

Le trésorier de l'AFPEP-SNPP

Patrice Charbit

Directeur de publication: Elie WINTER

Comité de rédaction : Michel MARCHAND, Thierry DELCOURT, Patrice CHARBIT, Olivier SCHMITT, Françoise CORET, Françoise LABES, Jacques BARBIER